

## Controverse

### Les bases fragiles de la communication facilitée<sup>1</sup>

C. Sénéchal<sup>2</sup>

S. Larivée<sup>2</sup>

E. Richard<sup>3</sup>

2. Université de Montréal,
3. A & C Produits chimiques américains Ltée

1. Nous remercions J. Klein, A. Quiviger et A. Sutton dont les commentaires ont permis d'améliorer sensiblement le texte aux plans de la forme et du contenu.

Correspondance :

C. Sénéchal  
École de psychoéducation  
Université de Montréal  
Case postale 6128,  
Succursale Centre-ville  
Montréal, Qué. H3C 3J7

#### Résumé

La communication facilitée (CF), une méthode d'assistance impliquant une aide pour faciliter la composition de messages sur un clavier, passe souvent pour la solution privilégiée dans le cas des sujets dont la communication est entravée par de graves problèmes. Trente-cinq études empiriques destinées à valider cette approche sont ici analysées. Deux conclusions s'en dégagent : seuls 6% des sujets manifestent une réelle "capacité" à communiquer dans le cadre de la CF et plus l'échantillon est vaste, moins on constate de réussites; en fait les études impliquant 10 sujets et plus donnent un taux de réussite inférieur à 1%. Malgré ces résultats décevants, les tenants de la CF continuent d'en faire la promotion tout en les attribuant aux résistances des sujets en situation d'évaluation plutôt qu'aux limites de la méthode elle-même. Une telle attitude comporte des enjeux éthiques qui feront l'objet de la discussion. En conclusion, les auteurs font état d'une alternative à la CF pour des individus encore plus handicapés au niveau de la communication.

**Mots clés:** communication facilitée, autisme, handicap mental et physique, troubles de la communication.

#### Abstract

Facilitated communication (FC), a method of assistance which can help to facilitate the composition of messages on a keyboard, is often considered to be the best solution for subjects who have serious communication problems. Thirty-five empirical studies performed in order to validate this approach are analyzed here. Two conclusions can be drawn from those: only 6% of the subjects show a real "capacity" to communicate with FC and when the sample is greater, there are fewer positive results; in fact, for studies with 10 subjects or more, the success rate is less than 1%. Despite these disappointing results, FC supporters continue to promote it and say that is the subjects' resistance in an evaluation situation which is to blame and not the limits of the method

**Keywords:** facilitated communication, autism, mental and physical handicap, communication disorders.

Des individus qui ne parviennent pas à communiquer subissent eux-mêmes et, par ricochet, imposent à leurs proches, une véritable épreuve qui tient soit à des troubles développementaux tels l'autisme, le retard mental, la paralysie cérébrale, soit d'autres traumatismes. Dans les pires cas, l'individu ne peut rien traduire de ses états d'âme, ou de ses besoins, ou de ses souffrances physiques ou psychologiques.

Aujourd'hui, des méthodes et des outils, regroupés sous le sigle CAA (Communication augmentée et alternative), viennent en aide à ces personnes en leur proposant des moyens de communiquer, tels Le Picture Communication Symbols (PCS), le Goosens'Crain and Elder's aided language Stimulation, le Natural Aided Language Stimulation (NALS), le Blissymbol et la communication facilitée (CF).

L'étude qui suit vise à vérifier si une d'entre elles, la CF, rencontre effectivement les attentes qu'elle prétend satisfaire. Ce texte comprend quatre parties. Nous décrirons d'abord brièvement la méthode, puis nous présenterons les tentatives de validation. La troisième partie portera sur la provenance réelle des messages transmis dans le cadre de la CF. Au cours de la discussion nous dégagerons entre autres les enjeux éthiques des résultats analysés.

### **Description de la méthode**

Selon Edelson, Rimland, Berger et Billings (1998), les premières publications ayant trait aux techniques de soutien à la communication datent de 1961. Oppenheim (1961) relatait alors comment son fils autiste apprit à écrire son nom et quelques mots grâce au soutien donné à sa main. L'invention de la CF est toutefois attribuée à une Australienne, Rosemary Crossley, qui déployait dès 1970, une approche similaire auprès de personnes atteintes de paralysie cérébrale. L'une de ses techniques consistait à soutenir leur bras afin de mieux contrôler leurs mouvements quand elles voulaient activer ou désactiver un appareil ou pointer des objets (Biklen, 1990). Par la suite, Crossley appliqua cette procédure aux personnes atteintes de troubles de la communication.

Aujourd'hui, la méthode appelée «communication facilitée», consiste pour la personne aidée à pointer des lettres ou des dessins sur un tableau ou sur un clavier d'ordinateur en présence d'un assistant, appelé le facilitant, qui soutient son bras, son épaule ou son index. Idéalement, le facilitant aide à composer le message le plus aisément possible sans influencer son contenu. Son rôle consiste à pallier le manque de coordination, la faiblesse du tonus musculaire ou les tremblements qui compliquent ou entravent les actions requises par la technique de communication (Panet-Raymond, 1996). Certaines personnes autistes souffrent également d'apraxie motrice, un désordre moteur qui rend plus difficile d'initier, de maintenir ou de finaliser une action, ce qui renforce la nécessité d'une assistance. Ce désordre serait d'autant plus manifeste lorsqu'il s'agit de contrôler les muscles faciaux nécessaires à la parole, ce qui expliquerait une partie des problèmes de communication verbale chez les personnes autistes (Hudson, 1995).

Selon le contexte de l'échange, les facilitants auraient également pour tâche de suggérer des indices susceptibles de compenser d'éventuels problèmes d'accès lexicaux ou les difficultés de vocabulaire typiques des personnes ayant subi des traumatismes crâniens (Hudson, 1995). Le facilitant sera par ailleurs d'autant plus

efficace qu'il procurera un soutien moral et déploiera une confiance à toute épreuve envers les capacités de la personne. En fait, cette méthode se présente comme un des seuls moyens de connaître les aspirations réelles et les besoins des personnes souffrant de troubles graves de communication, autrement dit, d'entrer en contact avec la personne prisonnière de ses entraves corporelles.

Indépendamment d'une validation scientifique, la CF a été rapidement appliquée dans le champ des troubles sévères de la communication. Elle a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les intervenants tout en soulevant des questionnements chez les scientifiques. Des textes particulièrement poignants comme celui de Vexiau (1996) « *Ta main pour parler* » que l'on retrouve sur le site Internet <http://www.tmpp.net/php/textes.php3> ou dans son recueil ont fait grand bruit dans l'opinion publique. Les auteurs de ces textes, eux-mêmes objets de la méthode, montreraient des capacités littéraires phénoménales. Auparavant considérés comme des retardés mentaux, ils passent soudainement au statut de génies grâce à l'admirable expression de leurs émotions et de leur vibrante lucidité. Beaucoup restent sceptiques.

### **Les tentatives de validation de la CF**

A toutes fins utiles, chercher à valider la CF équivaut à poser la question suivante : la personne assistée communique-t-elle vraiment? Autrement dit, qui est le véritable auteur du message qui émane de la gestuelle assistée : le patient ou le facilitant? Aussi la vérification de la provenance des messages émis grâce à la CF a-t-elle été effectuée par les milieux juridiques et les milieux scientifiques.

### **Les validations juridiques**

La nécessité de valider la provenance des messages obtenus grâce à la CF a d'abord été soulevée par des juristes (Cabay, 1994; Calculator, 1999; Green, 1994; Hudson, 1995; Prior & Cummins, 1992). Comme le démontrent les cinq cas suivants, les méthodes utilisées varient en fonction de la compétence des experts consultés, et les conclusions de ces expérimentations tiennent plus de l'opinion juridique que d'une preuve scientifique.

Le premier cas étudié date de 1979 : une patiente, Anne McDonald, assistée par Crossley, mentionne au cours d'une session de CF, qu'elle désire quitter la tutelle du curateur public australien. Pour obtenir son statut de personne autonome, elle devait démontrer aux instances juridiques qu'elle pouvait transmettre des énoncés inconnus de sa facilitante. Pendant que Crossley attend dehors, on énumère devant McDonald, une série de six mots qu'elle a pour tâche de répéter avec le soutien de Crossley. Après quelques essais infructueux, elle réussit à répéter deux des mots. Cette « réussite » a suffi pour valider sa demande (Hudson, 1995).

En 1992, une femme prétendument victime d'abus sexuel d'après des contenus de la CF est retirée de sa famille. Lors d'un test dans le cadre d'une enquête, elle échoue à démontrer l'indépendance de ses réponses : toutes ses communications intelligibles montrent plutôt l'influence de son facilitant. La preuve basée sur la CF sera donc refusée malgré l'intervention de Crossley et plusieurs autres experts et la patiente, remise à la garde de ses parents (Prior & Cummins, 1992).

Bligh et Kupperman (1993) font mention d'un cas d'allégations d'abus sexuels concernant une fillette de 10 ans, révélées au cours de sessions de CF. Cette fillette soi-disant aveugle, souffre d'un retard mental important associé à des troubles autistiques. L'enquête recommande d'abord un examen médical approfondi dont nulle preuve appuyant les accusations ne peut être tirée, puis on procède à l'évaluation de la méthode de communication dont proviennent les allégations. Des vidéos des sessions de CF montrent que la fillette porte fort peu d'attention au clavier pendant qu'elle compose ses messages, elle regarde ailleurs ou chante des chansons. Elle répond à des questions également affichées en petits caractères sur l'écran d'un ordinateur tout aveugle qu'elle soit déclarée! Les messages produits traduisent des connaissances factuelles dans des domaines dépassant les capacités de la fillette; de plus, les pensées et les sentiments exprimés, de même que la façon dont ils le sont, excèdent le niveau attendu d'un enfant normal de cet âge. Les mêmes remarques s'appliquent à la ponctuation et à l'excellence grammaticale des contenus. Il est finalement démontré que les messages émanent, bien qu'inconsciemment, de la facilitante.

Par contre, dans un autre cas d'allégations semblables de la part d'une fillette de sept ans, les résultats sont moins clairs (Heckler, 1994). À la suite de plusieurs tests, incluant des tâches d'identification d'objets et des questions ouvertes sur des situations et des objets familiers à l'enfant mais inconnus du facilitant, les expérimentateurs sont convaincus, sauf pour les tâches d'identification d'objets, que la fillette communique indépendamment de l'assistance reçue. En revanche, ses soi-disant allégations seront considérées comme la répétition de phrases entendues (sorte d'écholalie littéraire) lors de conversations entre ses parents.

Une enquête similaire concerne le cas d'une adolescente autiste de seize ans présentant entre autres une déficience au niveau des capacités de communication comprenant une atteinte au plan de la socialisation (Howlin & Jones, 1996). Après plus d'un an d'entraînement à la CF, la jeune fille manifeste des progrès étonnants jusqu'à produire des textes sur la politique ou l'histoire, matières absentes des programmes académiques de son école spécialisée. Or, au cours d'une session de CF, la jeune fille affirme que sa sœur aînée et elle-même ont été abusées sexuellement par leur beau-père et leur grand-père maternel. Une enquête s'ensuit au cours de laquelle la sœur, dont le développement est normal, nie les allégations. En présence des personnes accusées, celle-ci se montre tout à fait à l'aise et imperturbable.

Par ailleurs, l'adolescente autiste interrogée ne parvient à écrire que quelques mots dans une orthographe déficiente, ce qui situe ses textes loin de ceux soi-disant produits dans le contexte de la CF. En fait, elle ne peut répondre à aucune question concernant l'histoire ou la politique. Pour vérifier sa compréhension, les évaluateurs recourent au matériel du *Lie Scale* du *Eysenck Personality Questionnaire* : le sujet doit lire des questions écrites sur des fiches et les placer en fonction de sa réponse affirmative ou négative. Les évaluateurs découvrent que l'adolescente semble non seulement insensible au sens des questions qu'elle lit, mais répond plutôt en fonction de la réaction des personnes présentes. Bref, l'enquête ne peut démontrer le bien-fondé des allégations.

Ce qui précède justifie que l'appareil judiciaire se soit interrogé sur les bases scientifiques de la CF. Si les enquêtes citées avaient majoritairement validé la CF, ce sont les méthodes de diagnostic et même la définition de certaines pathologies, dont

l'autisme, qui eussent été mises en doute, de même que l'incapacité de patients considérés gravement retardés à gérer eux-mêmes leur vie (Wheeler, Jacobson, Paglieri, & Schwartz, 1993).

### **Les études scientifiques de validation**

Les études effectuées par les scientifiques portent sur la double vérification d'une éventuelle influence de la part du facilitant et de la capacité chez la personne aidée de transmettre un message. Les résultats mettent en évidence des conceptions différentes quant aux méthodes de validation d'une véritable communication.

### **La vérification d'une éventuelle influence du facilitant**

Il s'agit dans ce type d'études de départager dans le contenu du message la part qui revient au patient et celle qui pourrait revenir à son facilitant. Pour y parvenir, on utilise des tests en double aveugle et des distracteurs. Le message produit n'est considéré valide que s'il correspond uniquement à ce que le sujet a perçu.

Wheeler, Jacobson, Paglieri et Schwartz (1993) ont observé les productions de 12 sujets capables d'écrire et de converser à l'aide de courtes phrases dans le cadre de la CF. La procédure consiste à identifier des objets sur les cartes habituellement utilisées par les sujets au cours de leur entraînement et dans leur programme d'acquisition du vocabulaire. L'étude procède selon les trois modalités suivantes

1. On présente isolément au sujet des images à propos desquelles il doit lui-même s'exprimer au moyen d'un clavier.
2. On lui présente des images auxquelles il doit semblablement répondre avec l'aide de son facilitant qui ne voit pas les images.
3. On présente des images identiques ou différentes (distracteurs) au sujet et à son facilitant.

Les deux premières modalités permettent de vérifier si le facilité améliore ses réponses grâce à l'aide du facilitant. Le troisième test permet de vérifier si ce dernier influence les réponses du sujet.

Quelle que soit la modalité, aucune réponse correspondant aux images vues uniquement par le sujet n'est donnée au cours du test. Cependant, lorsque les distracteurs interviennent, certaines réponses correspondent à ce que les facilitants ont visualisé. De plus, dans les cas où plusieurs facilités sont assistés par la même personne, des correspondances orthographiques sont évidentes. Les mêmes conclusions sont tirées par Moore, Donovan, Hudson, Dykstra et Lawrence (1993) et par Klewe (1993) à la suite d'études équivalentes.

La même méthode est reprise par Eberlin, McConnachie, Ibel et Volpe (1993) auprès de 21 sujets de niveaux primaire ou secondaire d'une école spécialisée dans l'enseignement aux personnes présentant des retards développementaux. Un écran en forme de « T » cache au facilitant le stimulus destiné au facilité. L'étude s'échelonne sur huit semaines et comprend un pré et un post-test. Cette étude vise à évaluer si la CF permettrait une éventuelle évolution des capacités des sujets à communiquer et, le cas échéant, à détecter l'émergence de capacités littéraires insoupçonnées. D'après

les résultats, aucun sujet ne montre quelque évolution comparativement aux capacités évaluées lors du prétest.

Vázquez (1994) reprend ce type d'expérimentation auprès de deux élèves bénéficiaires de la CF en 5<sup>e</sup> et en 7<sup>e</sup> année. Pour garantir la neutralité du facilitant, on lui demande de tourner la tête lors de la présentation des images ou des objets et de sortir de la pièce lors de la présentation des vidéos. Les sujets fournissent une majorité de bonnes réponses aidés du facilitant, mais les résultats sont plutôt décevants lors des essais à l'aveugle. Un seul sujet a bien performé dans ce contexte lors de l'identification d'objets (9 bonnes réponses sur 10), alors que, pour l'identification d'images, il ne réussit que deux fois sur 10. Les mauvaises réponses avaient une certaine cohérence mais hors contexte, ce qui laisse entendre aux chercheurs que les sujets reproduisent les mots antérieurement appris au lieu de répondre à la question. Dans des conditions identiques, Smith, Haas et Belcher (1994) obtiennent des résultats similaires de dix sujets. Dans tous les cas, les réponses correspondent au stimulus vu par le facilitant peu importe qu'il l'ait été ou non par le facilité.

Hirshoren et Gregory (1995) reprennent l'étude à l'aide de l'écran en « T » en suivant les procédures de Wheeler et al. (1993). Les 22 sujets observés (âgés de 6 ans 4 mois à 21 ans 4 mois) bénéficient régulièrement de la CF depuis au moins un an, et sont représentatifs de la gamme des personnes susceptibles d'être aidés par la CF : autisme (4), retard mental (1), multiples limitations physiques (16), autre (1). Sur un total de 288 essais, seules deux réponses traduisent une réelle communication indépendante du facilitant, quatre sont considérées exactes quand le facilité et le facilitant voyaient la même image, et sept réponses correspondent à ce que seul le facilitant a vu. Par ailleurs, 58 réponses forment des mots reconnaissables mais non reliés aux stimuli, tandis que les autres réponses restent indéchiffrables. Les auteurs concluent à la non validité de la CF. Cette procédure, reprise par Montee, Miltenberger et Wittrock (1995) auprès de sept adultes souffrant de retard mental de modéré à sévère, n'obtient que des résultats négatifs et met une fois de plus en relief la forte influence du facilitant sur le contenu des communications.

Hudson, Melita et Arnold (1993) proposent une variante intéressante : les tests destinés à leur sujet présentent des stimuli sonores plutôt que visuels par le truchement d'écouteurs; pour le reste, ils appliquent les procédures de Wheeler et al. (1993). Leurs résultats confirment ceux des études précédentes, c'est-à-dire une forte influence du facilitant. Des résultats similaires sont obtenus par Shane et Kearns (1994) à propos de leur unique sujet : il nomme des objets et des images, puis écrit des mots entendus lorsque son facilitant les connaît, mais s'en montre incapable dans les tests à l'aveugle.

Les écouteurs avaient déjà été utilisés par Calculator et Singer (1992) pour administrer le *Peabody Picture Vocabulary Test-Revised* (PPVT-R) à cinq sujets pour vérifier si la CF révèle des capacités de communication non décelées par les méthodes habituelles de diagnostic. Selon cette procédure, l'expérimentateur demande: « Montre-moi ... » et le sujet doit choisir parmi les quatre images disponibles celle qui représente l'item demandé. Le test est administré en deux phases: au cours de la première, le sujet répond sans aide et, au cours de la seconde, le sujet utilise la CF alors que le facilitant est empêché d'entendre le stimulus. Les résultats obtenus au cours de la seconde phase sont supérieurs à ceux de la première pour trois sujets dont

l'âge mental de l'un serait passé de 2 ans 6 mois à 18 ans 1 mois. Les deux autres sujets présentent des résultats identiques avec ou sans CF. Sans nullement prétendre avoir prouvé la validité de la CF, Calculator et Singer (1992) considèrent toutefois que le PPVT-R pourrait servir d'instrument diagnostique pour éclairer le choix d'un programme éducationnel.

Le PPVT-R a été appliqué par Oswald (1994) auprès de sept sujets de 12 à 21 ans entraînés à la CF pendant une période de 12 à 24 mois. La sélection des sujets tenait à leurs capacités littéraires inattendues. Oswald utilise les écouteurs pour transmettre le stimulus aux sujets et aux facilitateurs. La première phase de la procédure vise à mesurer l'influence du facilitant. On envoie parfois le même stimulus au sujet et au facilitant, et quelques fois des stimuli différents. La deuxième phase consiste à laisser les sujets passer deux fois le test (avec et sans CF) jusqu'au plafonnement des réponses. L'analyse des résultats consiste à compiler d'abord les bonnes réponses lorsque les deux participants ont entendu le même stimulus (réponses MS), puis, dans le cas des stimuli différents, à compter séparément les bonnes réponses correspondant au stimulus du sujet (réponses SS) et celles correspondant au stimulus du facilitant (réponses SF). Pour vérifier l'influence de ce dernier sur les performances des sujets, on compare le pourcentage de bonnes réponses MS avec les pourcentages de la distribution des réponses SS/SF. L'analyse des résultats montre que trois sujets sont franchement influencés par le facilitant, un sujet répond carrément au hasard et trois sujets fournissent des réponses autonomes. Oswald compare ensuite les résultats des tests de ces trois sujets avec et sans CF pour constater l'absence de changement cognitif, avec ou sans assistance; ces résultats, ne confirment pas ceux de Calculator et Singer (1992).

Reprenant l'expérience de Oswald (1994), Beck et Pirovano (1996) ont voulu vérifier l'effet respectif des stimuli visuels et sonores chez six sujets autistes et six autres présentant des problèmes cognitifs de sévères à profonds. La procédure applique individuellement le PPVT-R selon deux modes différents : d'une part, le stimulus est écrit sur une carte et le sujet doit pointer l'image appropriée, d'autre part, on reprend le même processus sauf que l'image à choisir est indiquée verbalement. Chacune des techniques est appliquée une fois en présence d'un facilitant privé des stimuli et répétée ensuite sans CF. De plus, un délai de 30 secondes est imposé au répondant sans quoi l'expérimentateur passe à l'item suivant. Les résultats généraux sont décevants : aucun sujet n'a réussi le niveau de base (huit bonnes réponses consécutives), ce qui ne permet pas de mesurer l'habileté intellectuelle des sujets.

Indépendamment des objectifs de l'étude, un phénomène a retenu l'attention de Beck et Pirovano (1996) : tous les sujets donnaient une réponse, dans les limites du temps alloué selon un taux supérieur à 84 % dans le contexte de la CF. Or, pour huit sujets, le taux de réponses a diminué de façon parfois importante allant, dans un cas particulier, de 84% à 0% lors des sessions sans CF. Les auteurs expliquent ce résultat par une dépendance du sujet envers le facilitant lorsque vient le moment de communiquer. Ils concluent qu'avec le temps les utilisateurs de la CF s'habituent à recevoir une invite pour répondre et ils perdent ou ne développent pas le réflexe de répondre par eux-mêmes quand ils en sont privés. Par conséquent, les auteurs demeurent sceptiques quant à la validité de la CF.

Afin de contourner les critiques portant sur les procédures d'identification d'objets telles qu'utilisées dans d'autres études, Cabay (1994) recourt à des questions ouvertes ou des phrases trouées à compléter. Les quatre sujets de son étude disposent d'un minimum de trois mois d'expérience en CF par deux facilitateurs ou plus. À chaque session, on présente 20 fiches aux sujets dont dix comportent des questions et dix sont laissées vierges. Dans le premier cas, le facilitant connaît l'ordre de présentation et la nature des questions ou l'emplacement des blancs. Dans la deuxième batterie de tests, le facilitant ignore tout.

Aux fins de l'analyse, les résultats sont séparés en fonction des deux catégories de fiches. Ils sont ensuite comparés selon que le facilitant connaît ou non le contenu des fiches. Dans le premier cas, 95 % des réponses sont exactes, alors que dans le second, ce résultat tombe à 19 %. De plus, la plupart des bonnes réponses (10 sur 11 chez les quatre sujets) correspondent aux fiches vierges. L'auteur explique ce taux par la plus grande probabilité d'opérer le bon choix puisque le « contenu » de ces fiches se présente une fois sur deux comparativement à une fois sur dix pour les fiches dotées d'une question. Dans l'ensemble des 47 erreurs répertoriées lorsque le facilitant ignore le contenu de la fiche, on retrouve 29 cas où la réponse serait valable si la fiche présentait une autre des questions du test. D'ailleurs, quatre d'entre elles sont données avant même d'être soumises au sujet. L'auteur explique ce constat par le fait que les facilitateurs connaissant l'ensemble des questions, ils influencent vraisemblablement les sujets suivant la question à laquelle ils pensent devoir répondre.

Ce type de procédure, appliqué par Braman, Brady, Linehan et Williams (1995) à trois sujets d'âge scolaire donne les mêmes résultats. Les auteurs remarquent même un ralentissement dans la formulation des réponses lorsque le facilitant ignore les questions.

L'étude de cas présentée par Calculator et Hatch (1995) soulève d'autres questions particulièrement pertinentes. Leur sujet, âgé de 13 ans, parvient à communiquer à l'aide de la CF et fréquente l'école régulière. Les résultats aux tests de mesures d'aptitude ne lui donnent, au mieux, que 4 ans et 3 mois d'âge mental. Certains tests (PPVT-R et EOWPVT-R) sont repris à l'aide de la CF alors que le facilitant se détourne volontairement de l'image présentée ou s'empêche d'entendre les stimuli sonores. Dans le cas du PPVT-R, qui n'exige pas d'écrire mais de pointer une image, le sujet réussit à passer les items du niveau correspondant à 11 ans au niveau du vocabulaire réceptif même quand le facilitant ignore le stimulus. Or, selon l'étude de Calculator et Singer (1992) citée plus tôt, le PPVT-R donne généralement de bons résultats en CF. Au test EOWPVT-R (Expressive One Word Picture Vocabulary Test Revised), où l'on demande au sujet de dire ce que l'image montrée représente, le sujet offre de meilleures performances lorsqu'il tente de répondre verbalement ou par signe qu'en utilisant la CF. L'expérimentation se termine sur une tâche de transmission de message, ce que le sujet se montre incapable de faire correctement lorsque le facilitant ignore le contenu de l'histoire. Les auteurs concluent que la CF pourrait faire obstacle au développement d'autres moyens de communiquer comme le démontre le test EOWPVT-R. Pour le reste, il semble que le sujet soit incapable de produire des communications appropriées lorsque le facilitant ignore les contenus de l'épreuve.

Le EOWPVT-R a aussi été utilisé lors d'une étude de validation de la CF par Bomba, O'Donnell, Markowitz et Holmes (1996) auprès de 14 sujets autistes dont les parents sont fortement intéressés par cette méthode de communication. L'étude vise à vérifier si des sujets initiés à la CF présentent des améliorations en termes de communication après 10 semaines d'entraînement. L'évaluation comprend un prétest concernant les prédispositions des sujets pour la CF et un post-test pour mesurer les éventuelles améliorations. Les résultats indiquent qu'aucun sujet ne montre d'habiletés spontanées pour la CF et qu'à la suite de l'entraînement, un seul sujet réussit à répondre correctement à trois questions. Ces derniers résultats révèlent une amélioration de sa capacité d'utiliser la CF, mais sans dépasser le niveau déjà mesuré par d'autres moyens de communication (verbal, gestuel, etc.).

En 1996, Bebko, Perry et Bryson utilisent à nouveau le PPVT-R pour valider la CF auprès de vingt sujets selon quatre niveaux croissants de difficulté: 1) parmi cinq images, le sujet choisit celle qui correspond à l'image montrée; 2) parmi cinq images, le sujet choisit celle qui correspond au mot montré; 3) parmi cinq mots, le sujet choisit celui qui correspond à l'image montrée et 4) le sujet doit écrire le mot correspondant à l'image montrée. À chaque niveau, les sujets doivent répondre sans soutien (le facilitant, au fait ou non du stimulus, est présent mais sans intervenir) ou à l'aide de la CF alors que le facilitant connaît ou non le stimulus. Quatre catégories de résultats sont obtenus: six sujets mettent clairement en relief l'influence du facilitant; six autres sujets, tout en montrant la même chose, présentent également une certaine capacité à répondre sans aide; cinq sujets dénotent une grande capacité à répondre de façon indépendante, mais leurs résultats lors des sessions de CF sont, au mieux, égaux; finalement, trois sujets n'ont pas performé au-delà du hasard, avec ou sans CF, peu importe les conditions. Aucun sujet n'a pu atteindre le quatrième niveau. Bebko et al. (1996) concluent que ces résultats ne permettent pas de valider la CF en raison du taux élevé de bonnes réponses lorsque le facilitant influence les résultats et de l'absence d'amélioration lorsque les sujets sont capables de répondre de façon indépendante. Au contraire, ces sujets manifestent plutôt ce que les auteurs appellent une « abdication » de leur autonomie: ils laissent le contrôle au facilitant plutôt que de répondre par eux-mêmes.

Pour expliquer les faibles performances des sujets quand il s'agit de vérifier l'influence des facilitateurs (Cabay, 1994), ces derniers invoquent l'attitude souvent négative des personnes autistes confrontés à des situations d'évaluation. Réfractaires aux tests de performance (Jacobson, Mulick, & Schwartz, 1995), leurs résistances se traduiraient par des erreurs volontaires, l'envoi de messages inintelligibles ou des notifications d'agacement. Cependant, si tel était le cas, le phénomène devrait se manifester à toutes les phases du test; or, il n'en est rien quand le facilitant connaît les bonnes réponses (Green, 1994). Sans procédures soigneusement contrôlées, on ne peut pas vérifier dans quelle mesure les communications positives obtenues lors des tests qualitatifs pourraient résulter de subtiles indications de la part du facilitant ou de divers autres contaminants possibles.

### **Les études sur la capacité de transmettre des messages**

Les études précédentes ont soulevé leur quota de critiques. On accuse surtout la méthode utilisée pour valider les messages de détériorer la relation entre le facilité et le facilitant. Selon les tenants de la CF, toute interférence dans cette relation entraîne

des résultats négatifs puisqu'elle entrave le travail du facilitant. Pour contourner ce problème, d'autres chercheurs ont modifié l'approche évaluative : ils ont cherché à vérifier plutôt la capacité du facilité à transmettre des informations ignorées par le facilitant. Bien que cette approche ressemble à ce que proposent les tenants de la CF, les études diffèrent en ce que les expérimentateurs visent à contrôler la valeur du message avant son émission au lieu de vérifier sa validité a posteriori.

Pour ce faire, Szempruch et Jacobson (1993) ont repris la procédure d'identification d'images mais, cette fois, celles-ci sont présentées au sujet en l'absence du facilitant. Lorsque ce dernier réapparaît, il peut jouer pleinement son rôle en l'aidant à répondre aux questions des expérimentateurs comme s'il participait à une conversation normale. Vingt-trois sujets ont participé à 127 essais sans qu'aucun ne réussisse à nommer correctement ce que représentaient les images. Certaines des mauvaises réponses consistaient en des mots reconnaissables qui s'appliquaient à d'autres images de la liste, ce qui laisse entendre que les sujets bien que sachant les écrire ne pouvaient recourir à ces mots à bon escient.

De leur côté, Cardinal, Hanson et Wakeham (1996) ont voulu vérifier si des sujets peuvent transmettre des informations rudimentaires inconnues de leur facilitant. Pour répondre à cette partie de l'étude, les 43 sujets autistes ou présentant un retard mental devaient avoir pratiqué la CF pendant au moins six mois et pouvoir répondre à des questions en un seul mot. Les 31 facilitants recrutés devaient bénéficier d'une expérience auprès d'entraîneurs qualifiés et avoir officiellement assisté au moins un des sujets de l'étude.

En leur absence, on présente donc aux sujets une fiche portant un mot de six lettres ou moins provenant d'une banque de 100 mots familiers même aux sujets les plus jeunes. Choisi au hasard, ce mot est lu à haute voix et on le définit en prenant soin de bien montrer qu'il s'agit du mot écrit sur la fiche. Lorsque le facilitant rejoint le sujet, il lui demande d'écrire le mot. Tout en aidant le sujet, le facilitant annonce les lettres qu'il tape. L'expérimentation se déroule à raison de cinq essais par session, trois fois par semaine sur une période de six semaines, soit 90 essais par participant. Afin d'uniformiser le soutien des facilitants, ils devaient ne recourir qu'à trois formules préétablies de renforcement. Par ailleurs, en guise de prétest et post-test, les sujets devaient écrire leurs réponses sans aide, ce qui allait indiquer, le cas échéant, une éventuelle amélioration de leur capacité.

Les résultats montrent que certains sujets sont effectivement capables de transmettre des informations inconnues du facilitant. La moyenne de bonnes réponses lors des sessions de CF était de 2,23 sur 5 essais. En fait, 32,5% des sujets à l'aide de la CF ont réussi de 4 à 5 bonnes réponses de plus par session qu'au prétest. En ce qui concerne les deux séries d'essais sans aide, la moyenne de la série prétest était de 0,12 sur 5 essais alors que celle de la série post-test était de 0,74 sur 5 essais. Bien que la moyenne de la série post-test soit faible comparativement à la CF, elle laisse supposer que certains facteurs tels l'habituation graduelle à l'environnement expérimental et à la tâche à effectuer jouent fortement sur la qualité des performances des sujets. Ce type de résultats est souvent tenu par les tenants de la CF pour un indice de la possibilité chez les facilités de parvenir à communiquer sans aide. Cependant, une étude échelonnée sur une plus longue période et dont les résultats au post-test seraient plus substantiels serait plus convaincante. Cela dit, les études concluant à

l'inefficacité de la CF ont peut-être exagéré le contrôle de l'environnement par rapport aux exigences scientifiques habituelles, ce qui a pu altérer leur évaluation (Cardinal et al., 1996).

L'étude de Sheehan et Matuozzi (1996) relate les performances de trois sujets de 8, 10 et 24 ans soumis à des tests de transmission de messages inconnus de leur facilitant sur une période de 14 sessions d'une heure ou une heure et demie. Des vidéos, des lectures ou des photos étaient présentés au sujet qui devait en discuter avec l'aide d'un facilitant. Une fois le stimulus bien enregistré par le sujet, on reprenait la discussion précédente, mais cette fois avec l'aide d'un autre facilitant qui en ignorait le contenu.

Sur un total de 289 messages possibles, le sujet de 24 ans en a réussi 49 (17%) contenant des informations inconnues du facilitant. La majorité de ces 49 messages ont été émis à l'aide de la CF (86%); 5 messages (10%) sans l'aide du facilitant et 2 (4%) de façon exclusivement verbale. Le sujet de 8 ans a produit 25 messages sur un total de 292 communications (11,7%) contenant des informations inconnues de son facilitant dans le contexte de la CF. Le sujet de 10 ans, ayant participé à trois sessions, n'a produit et avec beaucoup de difficulté que 3 messages (2%) contenant des informations inconnues du facilitant sur un total de 139 communications.

Les auteurs concluent qu'en plus de confirmer la possibilité de transmettre des informations inconnues du facilitant par un facilité, cette étude éclaire certains résultats non concluants obtenus par des études précédentes (Hudson, Melita, & Arnold, 1993; Wheeler et al., 1993). Ainsi, la variabilité des performances de chacun des sujets d'une session à l'autre explique les piètres résultats obtenus lors d'expérimentations à courte échéance ou réparties sur un nombre trop restreint de sessions.

Moore, Donovan et Hudson (1993) ont déjà mené des expérimentations en l'absence du facilitant lors de la présentation de stimuli (objets à nommer, sujets de conversation à identifier). Aucun des cinq sujets de leur étude n'a réussi à transmettre quelque information pertinente concernant le stimulus présenté. Simon, Toll et Whitehair (1994) ont repris cette procédure avec 7 sujets. Seulement deux sujets ont réussi à produire des communications pertinentes (un total de 3 sur 10 questions). Cependant, Green (1994) souligne certaines faiblesses méthodologiques qui ont pu laisser le facilitant deviner la nature de l'activité et, par conséquent, influencer sur les bonnes réponses. Regal, Rooney et Wandas (1994) ont appliqué la même méthode avec 19 sujets qui devaient identifier des symboles (5), des chiffres (de 1 à 4) ou des couleurs (5). Le pourcentage de bonnes réponses ne dépasse pas le taux attribuable au hasard. Crews, Sanders, Hensley, Johnson, Bonaventura, Rhodes et Garren (1995) ont repris l'expérimentation avec huit sujets soumis aux stimuli suivants : 36 objets d'usage courant, 36 fiches portant des mots familiers et dix fiches portant chacune un chiffre différent. Deux sujets sur huit ont réussi à transmettre au facilitant des informations pertinentes dont la majorité sont des chiffres. Or, les réponses sont considérées correctes dans la mesure où elles contiennent le chiffre demandé même s'il traîne dans une suite de lettres et de chiffres. Le sujet le plus doué (5 chiffres exacts sur 10), soumis à un test plus approfondi, démontra son incapacité à transmettre des séquences de deux chiffres.

Dans une étude concernant un sujet de six ans pratiquement incapable de communiquer verbalement, Janzen-Wilde, Duchan et Higginbotham (1995) ont voulu vérifier si la CF pouvait améliorer la valeur de ses communications sans altérer le faible bagage verbal acquis. Leur procédure consiste à discuter d'une histoire tirée d'un livre d'images pour enfants, d'une part verbalement, d'autre part, à l'aide des techniques de la CF quitte à comparer la valeur des communications obtenues en fonction du nombre de mots utilisés et de leur complexité syntaxique. L'étude se répartit en 12 sessions étalées sur trois mois. Les résultats indiquent que les communications du sujet sont plus complexes et variées pendant les sessions de CF. Les auteurs notent que le niveau verbal du sujet n'a pas été affecté par les expériences de CF. Ils ont également considéré valides les communications assistées en notant que le sujet a employé certains mots que le facilitant n'utiliserait pas pour identifier tels objets (par exemple, trombone pour saxophone). Les communications présentent également certaines erreurs orthographiques caractéristiques du sujet lui-même. À certaines questions ouvertes, le sujet a dévoilé des informations inconnues du facilitant comme ses fruits préférés, etc. Les auteurs ajoutent deux autres preuves de validation à la lueur des résultats de cette étude. Premièrement, le sujet avait tendance à épeler les mots écrits lors des sessions de CF, indiquant qu'il est bien l'auteur des messages. Deuxièmement, il s'auto-corrige en disant « non » et en effaçant la réponse qu'il considère incorrecte. Les auteurs estiment également que le sujet, deux ans plus tard, tape des textes clairs et complexes sans aide.

En 1994, Myles et Simpson menaient une étude échelonnée sur 15 semaines à raison de cinq jours par semaine dans les classes habituelles de 10 sujets âgés de 6 à 12 ans. Ce sont les enseignants réguliers des sujets qui faisaient office de facilitants. Durant les sessions de CF, les expérimentateurs posaient des questions dont les réponses (oui ou non) sont connues ou inconnues des facilitants; certaines questions présentaient un choix de trois réponses possibles et d'autres appelaient une réponse détaillée par l'intermédiaire d'un « Canon Communicator », un petit clavier électronique muni d'un affichage. Les résultats indiquent qu'aucun sujet n'a réussi à répondre correctement lorsque les facilitants ignoraient la réponse. Pour ce qui est des communications par le truchement du « Canon Communicator », aucun sujet n'a donné de réponses pertinentes, et les productions écrites se limitent à des mots d'une ou deux lettres pouvant être le fruit du hasard (« a », « at », « goo »... pris pour le mot « go », etc.).

Un an plus tard, Simpson & Myles (1995) ont repris cette étude avec des facilitants spécialement entraînés pour l'occasion. Dix-huit sujets autistes âgés de 3 à 21 ans composent l'échantillon. Comme pour l'étude précédente, aucun sujet n'a répondu au-delà du hasard lorsque les réponses étaient ignorées du facilitant. Pour ce qui est des réponses écrites à l'aide du « Canon Communicator », 7 sujets n'ont produit aucune communication, alors que les autres en produisaient moins de deux par jour dont le contenu se limitait au nom du sujet ou à des mots simples (a, and, at, etc.), autant de performances inférieures aux capacités démontrées par les sujets avant l'étude. Les auteurs concluent que cette étude ne valide pas la CF.

Dans le cadre d'une étude de cas de Weiss, Wagner et Bauman (1996), un enfant de 13 ans doit répondre à des questions portant sur une petite histoire qu'on lui a racontée. L'histoire est d'abord lue à haute voix pendant qu'elle apparaît sur l'écran de l'ordinateur du sujet, puis celui-ci doit répondre à un certain nombre de questions,

l'expérimentateur agissant à titre de facilitant; enfin, le sujet doit répondre à deux séries de questions avec son facilitant habituel qui, lui, n'est pas informé du contenu de l'histoire. Les résultats montrent que non seulement le sujet peut répondre correctement et de façon consistante aux questions, mais qu'il peut faire preuve d'une certaine inférence quant à la façon de choisir les éléments de réponses puisque les questions du test ne comportent pas de choix de réponses. Les conditions d'expérimentation visent à atténuer le problème d'accès lexical, le sujet ayant la possibilité de donner plusieurs réponses considérées bonnes en autant qu'elles présentent un lien adéquat avec l'histoire. Si cette étude de cas montre que la CF peut être un moyen valide de communication pour certains individus ayant des troubles développementaux, les variables en cause n'ont pas encore été identifiées, ce qui ne permet pas de circonscrire la clientèle qui pourraient en profiter.

Siegel (1995) a réalisé une étude similaire auprès de 2 sujets qui devaient répondre à des questions relatives à leur vie familiale étrangères aux facilitants. Aucune réponse ne s'est révélée concluante. Par contre, l'un des sujets présentant des épisodes écholaliques verbaux les reprenait dans ses écrits.

Une autre étude (Gepner, 2001) visait à déterminer si la CF rapporte ou non un bénéfice thérapeutique aux personnes autistes en termes de communication, et partant, de socialisation. L'auteur a comparé sur une période de 18 mois, l'évolution clinique de deux groupes appariés de 12 sujets autistes (cinq enfants, six adolescents et une adulte). Les sujets du groupe cible ont bénéficié de séances de CF en plus de leur prise en charge habituelle contrairement au groupe témoin. Les sujets des deux groupes ont été évalués cliniquement au début de l'étude, après 9 mois et après 18 mois à l'aide de l'échelle de comportement autistique (ECA). Les résultats montrent que, tandis que le groupe cible s'améliore de façon statistiquement significative entre le début et la fin de l'étude dans quatre domaines cliniques de l'ECA le retrait autistique, la communication verbale et non verbale, les réactions à l'environnement et les réactions affectives - le groupe témoin ne s'améliore pas de manière aussi marquée.

Une étude antérieure (Edelson, Rimland, Berger, & Billings, 1998) visait à vérifier si un sujet peut parvenir à mieux communiquer en utilisant un support mécanique plutôt qu'une assistance humaine. L'appareil est conçu de façon à fournir au sujet un support ferme mais neutre comme devrait l'être celui d'un facilitant. Afin de maximiser les chances de prouver l'efficacité de l'appareil, les participants autistes (5 enfants et un adulte) choisis en fonction de leur expérience de la CF (de 6 mois à 13 ans) devaient en guise de prétest donner un minimum de 60% de bonnes réponses à un questionnaire. Le facilitant était spécialisé en CF depuis plusieurs années et le responsable de l'appareil avait lui-même suivi un entraînement en cette matière. L'expérience, échelonnée sur huit semaines, se déroula dans la classe habituelle des participants pour éviter toute désorientation. Au cours de la première phase, les participants ont assez bien réussi les tâches de copie de mots et de pointage d'images aidés par le facilitant. Les résultats sont tout autres lors de la deuxième phase alors que les participants doivent communiquer de façon indépendante : un seul sujet se montre capable de pointer des images ou des chiffres. Pour ce qui est de la troisième phase, impliquant l'utilisation de l'appareil, seulement trois sujets réussissent plus ou moins à pointer des images. Bref, les sujets n'ont pas démontré une plus grande aisance à répondre avec l'aide de l'appareil, et les auteurs concluent à son inefficacité.

Finale­ment, Simons, Whitehair et Toll (1996) ont réalisé une étude comparative entre la CF et la méthode PECS (Pictogram Exchange Communication System; Système de communication par échange de pictogrammes). La procédure comporte quatre phases au cours desquelles le sujet doit identifier un objet caché dans un sac. Au cours des trois premières phases, on montre au sujet la carte comportant l'image et on prononce le nom de l'objet en question. Au cours de la première phase, le sujet doit identifier l'objet reçu à l'aide de PECS et de la CF (20 essais chacun). À la deuxième phase, on laisse le sujet choisir le moyen de communication qu'il préfère (10 essais).

À la troisième, on permet au facilitant et au préposé au PECS d'inviter le sujet à participer (10 essais). La quatrième phase se déroule dans les mêmes conditions que celles de la précédente, sauf qu'on remet l'objet au sujet sans lui montrer la carte qui l'illustre (10 essais). Sur un total de 70 essais, les réponses obtenues grâce au PECS sont exactes dans 100% des cas, alors que celles obtenues dans le contexte de la CF ne sont pas concluantes. De plus, lorsque le sujet a le choix de la méthode de communication (phases 2, 3 et 4), il choisit 28 fois la méthode PECS et deux fois, les deux méthodes. Dans ces deux cas particuliers, même s'il indique la bonne réponse grâce au PECS, il ne parvient pas à ce résultat à l'aide de la CF. Bien que l'évaluation d'un unique sujet n'autorise pas la généralisation, les auteurs conseillent de recourir à plusieurs techniques de communication, l'efficacité de la CF étant encore loin d'être démontrée

#### **Qui du facilitant ou du facilité transmet le message?**

Les études empiriques concernant l'origine des messages transmis à l'aide de la CF ont démontré l'influence du facilitateur dans une majorité de cas. Or, selon Hudson (1995), cette influence ne semble pas être la source des désaccords entre les chercheurs et les tenants de la CF. On semble s'entendre sur la bonne foi des facilitants qui affirment ne pas avoir conscience d'intervenir dans la composition des messages même lorsque leur influence est évidente. Il reste donc à savoir d'où proviennent les messages émis et quels mécanismes entrent en jeu lors de leur production.

Des hypothèses de sources diverses et parfois farfelues viennent ajouter à la confusion. À titre d'exemple, voici l'explication du mécanisme de la CF tel que compris par des spirites selon le modèle de la psychologie physiologique car la CF a créé un enthousiasme manifeste chez ces spécialistes de phénomènes paranormaux. En fait, ils pensent qu'elle procure aux personnes handicapées la possibilité d'extérioriser des sentiments et des besoins que leur enveloppe corporelle leur interdit, d'où la confirmation de l'existence de l'âme comme principe intelligent, indépendant de la matière. Non seulement ces spécialistes de phénomènes paranormaux ne s'inquiètent-ils pas des résultats des études empiriques qui attribuent l'origine du message transmis au facilitant plutôt qu'au facilité, mais ils les endossent sans réserve. Plus précisément, ils sont d'avis que certains facilitants possèdent des dons médiumniques qui leur permettent de transmettre le message provenant du facilité. Ces dons médiumniques du facilitant entrent alors tout simplement en action et permettent ainsi au facilitant de mettre son énergie vitale au service de la personne handicapée dont la constitution physique et mentale empêche la communication des pensées, des émotions et des sentiments accumulés dans leur âme. Le fluide vital du médium-facilitant, entrant en contact avec l'esprit du facilité, sera modulé par les

pensées de ce dernier, puis lui reviendra, chargé, modulé de vibrations qui traduisent des informations au facilité. Ainsi, le facilitant, puisant dans son vocabulaire, tapera sur le clavier ce que ressent et pense le facilité (<http://spiritismenantes.free.fr/comfacil.php3>). Le fait que le facilitant soit l'auteur du message n'affecte alors en rien sa validité puisqu'il est l'instrument de communication du facilité. On avance même que certains facilitants particulièrement doués en termes médiumniques peuvent extérioriser leur fluide vital sans que le facilité n'ait à participer physiquement à l'écriture.

Dans cette même veine ésotérique, Haskew et Donnellan (1992) notent que certains facilitants attribuent des dons télépathiques aux facilités. Ces derniers posséderaient une sorte de sixième sens qui leur permet de deviner ce que les autres pensent, sentent ou savent et de le transmettre à une autre personne comme, par exemple, leur facilité. Admettre cette hypothèse pose un problème supplémentaire puisqu'une personne ayant la capacité de partager la pensée des autres ne peut être sûre de l'origine des pensées qu'elle exprime. Cela expliquerait pourquoi les tests avec distracteurs sont si peu concluants, le facilité est peut-être le réel auteur des communications, il ne fait que répondre en fonction de ce qu'il perçoit chez son facilitant. Mais de telles opinions ne sont en rien vérifiables et laissent les scientifiques plus perplexes qu'elles ne les éclairent (Jacobson & Mulick, 1994).

Von Tetzchner (1992) considère quant à lui que la CF s'apparente au phénomène de l'écriture automatique en vogue vers 1930 : sous l'effet d'un pur automatisme psychique, on manifesterait par écrit alors les pensées brutes (Encarta, 1998), mettant ainsi au jour les replis cachés du subconscient de l'auteur. Pour atteindre ce résultat, le sujet doit entrer dans une sorte de transe hypnotique grâce à laquelle il réussit à se dissocier des mouvements de sa main et la laisse écrire comme si elle était guidée par une volonté indépendante. En fait, certains adeptes de l'écriture automatique peuvent facilement soutenir une conversation ou avoir leur attention prise par une autre occupation pendant qu'ils écrivent un texte. Von Tetzchner (1992) soutient que les «litanies» auxquelles se soumet l'auteur pour initier la transe hypnotique qui libère sa main de tout contrôle volontaire ressemble étrangement à l'entraînement des facilitants qui doivent obéir aux mouvements du facilité, c'est-à-dire ne rien leur imprimer en termes de direction. Dès lors, mieux sont entraînés les facilitants, plus ils prêtent à cet état de transe qui, finalement, produirait le message. Cette hypothèse n'est pas sans rappeler certains aspects de la théorie de la pensée bicamérale émise par Jaynes (1976). Par exemple, le phénomène de l'induction qui, par un système de procédures (des mantras, se répéter une phrase particulière) ou par une attitude mentale particulière (tenter d'inhiber les mouvements volontaires dans le bras du facilitant), a pour but un rétrécissement de la conscience menant à la transe qui permet à d'autres parties de l'esprit (subconscient ou autre) de s'exprimer. Von Tetzchner (1992) ajoute cependant que malgré ce phénomène de l'écriture automatique, le facilité pourrait en venir avec le temps à produire lui-même ses messages.

La conjonction des hypothèses de Von Tetzchner et Jaynes ici relatées pourrait expliquer le mécanisme de la production de certaines réponses obtenues au cours de plusieurs études (Wheeler et al., 1993; Cummins & Prior, 1992; etc.) qui, tout en ayant du sens, n'étaient pas reliées au stimulus. Autrement dit, « une lettre recherche un «mot» : le facilité tape une ou deux lettres, puis le facilitant prend le relais et formule

quelque chose de logique (Vázquez, 1994). Pour ajouter à la confusion, Calculator (1999) croit que les facilitateurs ajusteraient inconsciemment leur niveau de langage lorsqu'ils produisent eux-mêmes les messages un peu comme le fait spontanément un adulte qui s'adresse à un enfant.

Pour sa part, Kezuka (1997) a plutôt tenté de comprendre comment l'influence du facilitant atteint le facilité. À la suite d'une expérience impliquant de nombreux appareils de mesure, l'auteur montre empiriquement que les facilitateurs influencent les mouvements des facilités en modifiant l'équilibre des forces en action lorsque ceux-ci cherchent la lettre à frapper. En effet, si la demande énergétique est relativement forte quand il s'agit d'induire un mouvement du bras, il est beaucoup plus facile d'orienter un mouvement déjà initié. Les résultats de l'étude mentionnée indiquent que le facilitant imprime inconsciemment une légère résistance, parfois à peine perceptible, à l'approche de l'item ou de la lettre appropriés. C'est ce que Bebko, Perry et Bryson (1996) appellent l'effet « ouija » (planche de bois comportant des lettres imprimées, utilisée lors de séances de spiritisme pour permettre aux esprits d'écrire des messages à l'aide d'un pointeur que touchent tous les participants). Plus le facilité et le facilitant sont habitués l'un à l'autre, plus ce dernier obéit à ce genre d'induction. Kezuka apparente également ce phénomène au conditionnement opérant puisque le facilité se trouve d'autant plus motivé à réussir que le moindre succès lui vaut des congratulations.

### Discussion

La discussion porte sur deux aspects de la CF : les arguments des concepteurs des études de validation analysées et les considérations éthiques que soulève cette technique.

#### La validité de la CF

Les chercheurs ne sont pas unanimes pour ce qui concerne les critères de validation et les méthodes expérimentales susceptibles de mesurer l'efficacité de la CF. Deux paradigmes s'affrontent. D'un côté, pour les tenants de la CF, la validation des messages doit se faire en milieu non contrôlé par la seule analyse des productions écrites qui pourraient contenir à titre de preuves favorables des informations inconnues du facilitant. À titre d'exemple, on pourrait découvrir dans ces productions des traits tout à fait personnels du sujet en difficulté de communication dont un vocabulaire particulier ou des erreurs orthographiques. Les preuves de validation résultent par conséquent des analyses de textes et des garanties d'ignorance dont peut témoigner le facilitant relativement aux contenus. Ce genre de validation ne peut évidemment pas être qualifiée de scientifique puisqu'il n'y a aucun moyen de vérifier dans quelle mesure le message produit correspond véritablement au contenu que le facilité « veut » transmettre. Dans plusieurs cas, les confirmations favorables dépendent de l'interprétation des vérificateurs et chaque production écrite sera considérée comme une preuve de la validité des messages obtenus grâce à la CF. Autrement dit, pour les tenants de la CF, l'efficacité de la méthode est démontrée chaque fois qu'un facilité parvient à s'affranchir de son facilitant pour composer ses messages, ce qui demeure très rare dans les cas sévères dont la validation se révèle pourtant la plus nécessaire.

D'un autre côté, par le biais de la science empirique, on tente de circonscrire la paternité des messages transmis sous l'effet de la CF. Il s'agit pour ainsi dire de démonter le processus de communication pour vérifier d'où vient le contenu du message. Duchan (1993), à l'appui au principe du « conduit », prétend qu'une telle procédure dérive d'une fausse interprétation de la CF. Une telle procédure suppose en effet que le message reçu doit répliquer exactement le message initial, le facilitant faisant strictement office de couloir par où le contenu transite sans aucune altération (Reddy, 1979). Or, selon Duchan (1993), la valeur des messages transmis dépend de la qualité de l'interaction des deux collaborateurs. Elle en veut, pour exemple, la complexité d'une simple conversation entre deux personnes qui, en interactions, contribuent de façon verbale et non verbale, à la communication. En fonction du contenu, les interlocuteurs synchronisent leurs mouvements, déploient des expressions faciales, évoluent dans leurs opinions. Autant de facteurs qui assurent la qualité de la communication. Cette position rejoint celle des tenants de la CF. Néanmoins, ce genre de collaboration mutuelle ne permet pas d'attribuer une seule origine au message.

Si l'on s'en tient aux résultats des 35 études de la CF présentées dans l'annexe 1, ceux qui jalonnent l'analyse qui précède se voient confirmés. Sur les 251 sujets impliqués dans l'ensemble des études, seuls 6% indiquent une « certaine capacité » de communiquer réellement dans le cadre de la CF (voir Tableau 1). Le regroupement des résultats en fonction du nombre de sujets observés nuance cependant ce pourcentage. Ainsi, les études comptant 10 sujets et plus (12 études totalisant 174 sujets) ne révèlent qu'un seul cas de réussite (0,57%); celles qui comportent de 4 à 9 sujets (9 études totalisant 57 sujets) distinguent 9 cas de réussite (15,8%) et les 14 études portant sur 3 sujets ou moins donnent un taux de réussite de 25% (5 cas positifs sur 20). Même si ce dernier demeure faible, il est clair que plus le nombre de sujets est élevé, moins on compte de réussites. Autrement dit, quand on contrôle des variables autres que l'approche elle-même et susceptibles d'expliquer son « succès », les résultats positifs sont presque nuls, ici, guère plus de 0,5%.

**Tableau 1**  
**Nombre de sujets ayant réussi à communiquer dans le cadre de la CF selon trois catégories : 1 à 3, 4 à 9 et 10 à 23 sujets par étude**

Nombre de sujets par étude	Nombre d'études	Nombre de sujets	Nombre de réussites
1 à 3	14	20	5(25,0 %)
4 à 9	9	57	9(15,8 %)
10 à 23	12	174	1(0,57 %)
Total	35	251	15 (6,0 %)

Les meilleurs résultats, pourraient être attribués à quelque biais d'échantillonnage, notamment quand l'étude porte sur un cas unique. Même les quelques résultats positifs recèlent également certaines faiblesses aux plans de l'argumentation et de la méthodologie. Par exemple, les études de Cardinal, Hanson et Wakeham (1996), Sheehan et Matuozzi (1996) et Weiss, Wagner et Bauman (1996)

ne comportaient pas d'évaluation préalable, ce qui ne permet pas de reconnaître les effets éventuels de la CF sur les sujets qui ne l'avaient jamais expérimentée auparavant. (Calculator, 1999). L'étude de Janzen-Wilde, Duchan et Higginbotham (1995) portait sur un seul sujet déjà productif en matière littéraire et verbale, ce qui diffère de la clientèle typique visée par la CF. D'autres problèmes s'ajoutent : par exemple Cardinal et al. (1996) ne tiennent compte que des résultats de la session la mieux réussie sur les six qui ont eu lieu; dans l'étude de Vázquez, un des deux sujets a produit des messages valides d'un seul mot, aidé du facilitant. Or, il est difficile de confirmer que le facilitant, se détournant volontairement de l'information donnée, n'a pas subi de contamination involontaire. Il arrive également que l'on analyse certaines réponses en ayant en mémoire le stimulus donné ce qui a pour conséquence de donner un sens à une suite de lettres qui n'en aurait aucune si le stimulus premier n'était pas connu (Biklen, 1993; Sheehan & Matuozzi, 1996).

À l'argument des tenants de la CF qui imputent la faiblesse des résultats au stress que causerait aux sujets autistes une situation de test, on pourrait répliquer que les effets du soi-disant stress ne jouent plus dès que le facilitant connaît la bonne réponse (Green, 1994).

Crossley (1992) ainsi que Biklen et Schubert (1991) craignent que la validation empirique n'altère la relation entre le facilitant et le facilité susceptible au surplus de douter de ses capacités. Cette présomption semble aller dans le sens d'une conception plus ou moins ésotérique de ce lien telle qu'évoquée précédemment. D'ailleurs, pour contrôler l'ignorance des contenus chez le facilitant, les auteurs se contentent d'une simple attestation de celui-ci, ce qui affaiblit notoirement la validité du test (Biklen, 1990). Lorsque les tenants de la CF la situent dans un autre paradigme que celui de la science empirique, ils invitent à la table des débats des intervenants à la crédibilité douteuse qui peuvent ajouter à la confusion ou diminuer le sérieux de la démarche. S'il est possible que la CF soit d'une aide précieuse pour certains sujets, ce n'est pas la promouvoir que de chercher à généraliser son application aveuglément.

### **Le point de vue éthique**

La CF est souvent présentée non seulement comme un moyen d'aide à la communication, mais aussi comme la seule voie d'expression de la vraie nature du facilité en difficulté de communication. Même si nul ne penserait à priver quiconque d'une solution à ce grave problème, le débat entourant la CF soulève certaines questions d'ordre éthique.

D'abord, comme la provenance des messages produits est souvent loin d'être claire, la CF recèle un côté pervers. Si le facilité n'est pas le véritable auteur des communications, il devient à la merci des affirmations du facilitant. Comment pourrait-il s'en affranchir s'il est incapable de communiquer? Les responsables des personnes souffrant de troubles de la communication sont en face d'une insoutenable alternative : les priver d'une chance de prendre contact avec le monde extérieur en renonçant à la CF ou continuellement se demander qui est le véritable auteur des messages reçus. Rappelons ici les exemples antérieurement évoqués d'allégations d'abus sexuels dont les conséquences sont évidemment gravissimes (Howlin & Jones, 1996; Jones, 1994; Konstantareas, 1998).

Ensuite, la teneur des messages obtenus par l'intermédiaire de la CF commande parfois une réévaluation du diagnostic obtenu par des méthodes conventionnelles. Si ces messages manifestent de réelles capacités cognitives et langagières, il va de soi qu'on réajuste les programmes en fonction des capacités démontrées. Mais comme les productions obtenues à l'aide de la CF risquent d'aboutir à une surestimation des sujets, de tels ajustements pourraient finalement nuire à leur développement sous plusieurs angles (Calculator, 1999; Mesibov, 1999). Howlin et Jones (1996) ont bien montré qu'une personne peut très bien lire et écrire des mots et des phrases sans pour autant les comprendre ou pouvoir les utiliser à bon escient. Biklen (1993) lui-même fait mention de messages de type écholalique, comme des slogans publicitaires, obtenus dans le contexte de la communication facilitée. Le fait que les sujets puissent reproduire ces formules sur le clavier ne garantit pas qu'ils en saisissent le sens.

Troisièmement, la faiblesse méthodologique de certaines études dont les biais d'échantillonnage ne sont pas la moindre, ne contribue guère à promouvoir la CF. En somme, aussi longtemps que les performances des sujets démontrées par l'application de la CF n'auront pas été comparées à celles d'une approche concurrente, l'efficacité de celle-ci reste douteuse.

Quatrièmement, puisque le credo des tenants de la CF veut que toute personne ait la capacité de communiquer, n'y a-t-il pas là une porte ouverte à l'acharnement thérapeutique dans les cas où cette méthode ne profiterait pas à un sujet donné? Par exemple, comment espérer des productions écrites de qualité supérieure de sujets sévèrement retardés?

Cinquièmement, on peut questionner le niveau de compétence des facilitateurs lorsque certains d'entre eux n'ont reçu presque pas (deux jours d'atelier pratique), ou pas du tout (visionnement de vidéo et lecture de textes décrivant la méthode), de formation et sont quand même considérés comme compétents (Green, 1994).

Finalement, certaines retombées secondaires de l'approche ne sont pas à négliger. Par exemple, Gepner (2001) soutient que le contact quotidien et l'obligation d'interactions entre le facilité et le facilitant sont à l'origine d'une amélioration des capacités sociales des facilités. Demandons-nous cependant dans quelle mesure ces bénéfices sont propres à la CF : d'autres formes de thérapies comportementales intensives pourraient donner des résultats similaires?

Au total, les résultats scientifiques concernant l'efficacité de la CF n'autorisent pas d'emblée la promotion de cette méthode. En encourageant l'application de la CF auprès de tous les sujets qui présentent de graves difficultés de communication, les tenants de cette approche risquent de décevoir bien des individus et leurs proches. Les partisans de la CF devraient peut-être intensifier leurs recherches pour tenter d'identifier les sujets les mieux prédisposés à en profiter et à mieux encadrer leurs travaux pour éviter le questionnement de leur validité.

### **Une brèche inespérée**

Si les individus souffrant de paralysie cérébrale, de retard mental sévère ou de troubles autistiques communiquent difficilement, d'autres sont pour ainsi dire

emprisonnés dans un corps absolument inerte (littéralement LIS-syndrome d'enfermement pour *locked-in syndrome*) : seul fonctionne leur cerveau, et il fonctionne normalement, ce qui ajoute au caractère tragique de la situation. Dans la majorité des cas, le LIS résulte d'hémorragies cérébrales, de sévères lésions de la moelle épinière ou des affections neurologiques comme la SLA (sclérose latérale amyotrophique). Il peut également être causé par une tumeur cérébrale, l'abus d'alcool ou un traitement chiropratique à la suite d'un accident routier. Birbaumer, un neurologue allemand, travaille depuis 1995 sur une interface cerveau-ordinateur en espérant redonner la parole aux personnes atteintes, ce qui suppose en l'occurrence de dissocier la communication de l'appareil musculaire totalement paralysé. Birbaumer essaie de mettre au point un « système de traduction de pensées » (Thought Translation Device) en appliquant des électrodes sur le cuir chevelu pour recueillir l'activité électrique du patient. Grâce à l'écran d'ordinateur, l'individu voit une partie de son électro-encéphalogramme traduite sous forme d'un point lumineux qui peut se déplacer à la verticale; à chacun des déplacements, l'écran se colore en rose de manière aléatoire. La tâche du patient « consiste à modifier l'activité électrique de son cerveau en changeant ses pensées pour parvenir à maintenir le point lumineux dans couleur rose en rose » (Parker, 2003, p. 16).

Cette procédure a été appliquée à titre d'entraînement à deux participants dans le but de les préparer à utiliser un programme d'épellation (Birbaumer, Ghanayim, Hinterberger, Iversen, Kotchoubey, Kübler, et al., 1999). Lorsque les participants maintiennent 75% de bonnes réponses, ils passent au programme d'épellation. Ce programme présente l'alphabet aux participants sous forme de deux groupes de lettres situées dans la partie supérieure et dans la partie inférieure de l'écran. En modulant sa pensée, le participant peut choisir le groupe désiré. Celui-ci se sépare ensuite en deux autres sections, et le processus se poursuit jusqu'à la sélection d'une lettre précise qui s'inscrit dans une case séparée au-dessus de la fenêtre du programme. Le système prévoit la possibilité de retour en arrière. L'étude citée comprenait un entraînement au programme d'épellation, des séances de copie de mots et des séances d'écriture libre. Les performances des participants pour la tâche de copie de lettres et de mots se situent à plus de 75% pour le sujet A et à plus de 67% pour le sujet B. Depuis, ces deux personnes composent leurs propres messages à une vitesse d'environ 2 caractères à la minute.

Dans un autre cas, Birbaumer (in Parker, 2003) reconnaît que, malgré la présence de certains résultats, la somme des bonnes réponses est pour le moment attribuable au hasard. Bref, cela ne l'empêche pas d'améliorer son système «neurotechnologique» qui pourrait un jour ou l'autre faire une brèche inespérée dans le mutisme absolu auquel sont soumises des personnes sans déficit cognitif ou communicationnel tel qu'espéré par les tenants de la CF.

## Références

- Bebko, J.M., Perry, A., & Bryson, S. (1996). Multiple method validation study of facilitated communication: II. Individual differences and subgroup results. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 26(1), 19-42.
- Beck, A.R., & Pirovano, C.M. (1996). Facilitated communicators' performance on a task of receptive language. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 26(5), 497-512.
- Biklen, D. (1990). Communication unbound: autism and praxis. *Harvard Educational Review*, 60(1), 291-314.
- Biklen, D. (1993). *Communication unbound: How facilitated communication is challenging traditional views of autism and ability/disability*. New York: Teachers College, Columbia University.
- Biklen, D., Morton, M.W., Gold, D., Berrigan, C., & Swaminathan, S. (1992). Facilitated communication: implications for individuals with autism. *Topics in Language Disorders*, 12, 1-28.
- Biklen, D., & Schubert, A. (1991). New words: The communication of students with autism. *Remedial & Special Education*, 12(6), 46-57.
- Birbaumer, N., Ghanayim, N., Hinterberger, T., Iversen, I., Kotchoubey, B., Kübler, A., Perelmouter, J., Taub, E., & Flor, H. (1999). A spelling device for the paralysed. *Nature*, 398, 297-298.
- Bligh, S., & Kupperman, P. (1993). Brief Report: Facilitated communication evaluation procedure accepted in a court case. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 23(3), 553-557.
- Bomba, C., O'Donnell, L., Markowitz, C., & Holmes, D.L. (1996). Evaluating the impact of facilitated communication on the communicative competence of fourteen students with autism. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 26(1), 43-58.
- Braman, B.J., Brady, M.P., Linehan, S.L., & Williams, R.E. (1995). Facilitated communication for children with autism: An examination of face validity. *Behavioral Disorders*, 21(1), 110-119.
- Cabay, M. (1994). Brief report: A controlled evaluation of facilitated communication using open-ended and fill-in questions. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 24(4), 517-527.
- Calculator, S.N. (1999). Look who's pointing now: Cautions related to the clinical use of facilitated communication. *Language, Speech, and Hearing Services in Schools (LSHSS)* 30, 408-414.
- Calculator, S.N., & Hatch, E.R. (1995). Validation of facilitated communication: a case study and beyond. *American Journal of Speech-Language Pathology*, 4, 49-58.
- Calculator, S.N., & Singer, K. (1992). Preliminary validation of facilitated communication. *Topics in Language Disorders*, 13(1), 9-16.
- Cardinal, D., Hanson, D., & Wakeham, J. (1996). Investigation of authorship in facilitated communication. *Mental Retardation*, 34, 231-242.
- Crossley, R. (1992). Communication training involving facilitated communication. Dans DEAL Communication Centre (Eds.), *Facilitated communication training* (pp. 1-54) Melbourne, Australie : DEAL Communication Centre.
- Crews, W.D., Sanders, E.C., Hensley, L.G., Johnson, Y.M., Bonaventura, S., Rhodes, R.D., & Garren, M.P. (1995). An evaluation of facilitated communication in a group of nonverbal individuals with mental retardation. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 25, 205-213.
- Cummins, R.A., & Prior, M.P. (1992). Autism and assisted communication: a response to Biklen. *Harvard Educational Review*, 62, 228-241.
- Duchan, J.F. (1993). Issues raised by facilitated communication for theorizing and research on autism. *Journal of Speech and Hearing Research*, 36, 1108-1119.
- Eberlin, M., McConnachie, G., Ibel, S., & Volpe, L. (1993). Facilitated communication: a failure to replicate the phenomenon. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 23(3), 507-530.
- Edelson, S.M., Rimland, B., Berger, C.L., & Billings, D. (1998). Evaluation of a mechanical hand-support for facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 28(2), 153-157.
- Gepner, B. (2001). Impact thérapeutique de la CF chez 12 personnes autistes. Résultats d'une étude longitudinale. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 49 (4), 301-312.
- Green, G. (1994). Facilitated Communication: Mental miracle or sleight of hand? *Skeptic*, 2(3), 68-76.
- Haskew, P., & Donnellan, A.M. (1992). *Emotional maturity and well-being: Psychological lessons of facilitated communication*. Danbury, CT: DRI Press.

- Heckler, S. (1994). Facilitated communication: A response by child protection. *Child Abuse & Neglect, 18*(6), 495-503.
- Hirshoren, A., & Gregory, J. (1995). Further negative findings on facilitated communication. *Psychology in the Schools, 32*, 109-113.
- Howlin, P., & Jones, D.P.H. (1996). An assessment approach to abuse allegations made through facilitated communication. *Child Abuse & Neglect, 20*(2), 103-110.
- Hudson, A. (1995). Disability and facilitated communication: A critique. In T.H. Ollendick & R.J. Prinz (Eds.), *Advances in clinical child psychology, vol. 17*, (pp.197-231) New York: Plenum Press.
- Hudson, A., Melita, B., & Arnold, N. (1993). Brief report. A case study assessing the validity of facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 23*(1), 165-173.
- Jacobson, J.W., & Mulick, J.A. (1994). Facilitated communication: better education through applied ideology. *Journal of Behavioral Education, 4*, 93-105.
- Jacobson, J.W., Mulick, J.A., & Schwartz, A.A. (1995). A history of facilitated communication: science, pseudoscience, and antiscience. *American Psychologist, 50*(9), 750-765.
- Janzen-Wilde, M.L., Duchan, J.F., & Higginbotham, D.J. (1995). Successful use of facilitated communication with an oral child. *Journal of Speech and Hearing Research, 38*, 658-676.
- Jaynes, J. (1976). *The origin of consciousness in the breakdown of the bicameral mind*. Boston: Houghton Mifflin.
- Jones, D.P.H. (1994). Autism, facilitated communication and allegations of child abuse and neglect. *Child Abuse and Neglect, 18*(6), 491-492.
- Kezuka, E. (1997). The role of touch in facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 27*(5), 571-593.
- Klewe, L. (1993). Brief report: an empirical evaluation of spelling boards as a means of communication for the multihandicapped. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 23*(3), 559-567.
- Konstantareas, M.M. (1998). Allegations of sexual abuse by nonverbal autistic people via facilitated communication: testing of validity. *Child Abuse and Neglect, 22*(10), 1027-1041.
- Mesibov, G. (1999). La CF. Tiré de <http://www.autisme.qc.ca/comprendre/docVieewing.php?section=comprendre&noCat...>
- Montee, B.B., Miltenberger, R.G., & Wittrock, D. (1995). An experimental analysis of facilitated communication. *Journal of Applied Behavior Analysis, 28*(2), 189-200.
- Moore, S., Donovan, B., & Hudson, A. (1993). Facilitator-suggested conversational evaluation of facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 23*, 541-551.
- Moore, S., Donovan, B., Hudson, A., Dykstra, J., & Lawrence, J. (1993). Evaluation of facilitated communication: Eight case studies. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 23*, 531-539.
- Myles, B.S., & Simpson, R.L. (1994). Facilitated communication with children diagnosed as autistic in public school settings. *Psychology in the Schools, 31*, 208-220.
- Oppenheim, R.C. (1961, Juin). They said my child was hopeless. *Saturday Evening Post, 23*, 56-58.
- Oswald, D.P. (1994). Facilitator influence in facilitated communication. *Journal of Behavioral Education, 4*(2), 191-200.
- Panet-Raymond, J. (1996). Autisme "communication facilitée". *Le Québec sceptique, 38*, 30-31.
- Parker, I. (2003). Comment libérer une pensée totalement verrouillée? *Courrier International, Supplément au no. 665-666-667*, 16-18.
- Prior, M., & Cummins, R. (1992). Questions about facilitated communication and autism. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 22*(3), 331-338.
- Reddy, M.J. (1979). The conduit metaphor a case of frame conflict in our language about language. In Andrew Ortony (Ed.), *Metaphor and Thought*, (pp. 284-313) Cambridge: Cambridge University Press.
- Regal, R.A., Rooney, J.R., & Wandas, T. (1994). Facilitated communication: an experimental evaluation. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 24*, 345-355.
- Sheehan, C., & Matuozzi, R. (1996). Investigation of the validity of facilitated communication through the disclosure of unknown information. *Mental Retardation, 34*, 94-107.
- Siegel, B. (1995). Brief report: assessing allegations of sexual molestation made through facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders, 25*(3), 319-326.

- Simon, E.W., Whitehair, P.M., & Toll, D.M. (1994). A naturalistic approach to the validation of facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 24, 647-657.
- Simon, E.W., Whitehair, P.M., & Toll, D.M. (1996). A case study: Follow-up assessment of facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 26(1), 9-18.
- Simpson, R.L., & Myles, B.S. (1995). Effectiveness of facilitated communication with children and youth with autism. *The Journal of Special Education* 28(4), 424-439.
- Smith, M.D., Haas, P.J., & Belcher, R.G. (1994). Facilitated communication: The effects of facilitator knowledge and level of assistance on output. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 24(3), 357-367.
- "Surréalisme", *Encyclopédie® Microsoft® Encarta 98*. © 1993-1997 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.
- Szempruch, J., & Jacobson, J.W. (1993). Evaluating facilitated communications of people with developmental disabilities. *Research in Developmental Disabilities*, 14, 253-264.
- Vázquez, C.A. (1994). Brief report: A multitask controlled evaluation of facilitated communication. *Journal of Autism and Developmental Disorders*, 24(3), 369-379.
- Vexiau, A.M. (1996). *Je choisis ta main pour parler*. Paris: Robert Laffont.
- Von Tetzchner, S. (1992). Facilitation and facilitators. *Communicating Together*, 10(4), 8-11.
- Weiss, M., Wagner, S., & Bauman, M. (1996). A validated case study of facilitated communication. *Mental Retardation*, 34, 220-230.
- Wheeler, D.L., Jacobson, J.W., Paglieri, R.A., & Schwartz, A.A. (1993). An experimental assessment of facilitated communication. *Mental Retardation*, 31(1), 49-60.

## Annexe 1

Auteurs	Nb. de participant	Nb. de succès	Méthodes
Bebko, Perry, & Bryson (1996)	20	0	Utilisation du PPVT-R selon quatre niveaux de difficulté. Les tests sont effectués sans CF (facilitant présent, connaît ou non le stimulus, mais n'aide pas) et avec CF (facilitant connaît ou non le stimulus).
Beck & Pirovano (1996)	12	0 + (k)	Utilisation du PPVT-R pour vérifier si les sujets montrent de meilleurs résultats sous l'effet de stimuli visuels plutôt que sonores.
Bligh & Kupperman (1993)	1	0	Évaluation judiciaire. Test de transmission de messages selon quatre conditions : le facilitant a) connaît la question et la réponse, b) ne connaît pas la question, c) ne connaît pas la réponse, d) ne connaît ni l'une ni l'autre.
Bomba, O'Donnell, Markowitz, & Holmes (1996)	14	1 + (l)	Utilisation du EOWPVT-R pour vérifier si des sujets initiés à la CF présentent une amélioration de leur capacité de communication.
Braman, Brady, Linehan, & Williams (1995)	3	0	Étude de validation de la CF à l'aide de questions ouvertes dont les réponses sont connues ou non des facilitants. Les sujets disposent d'au moins un an d'expérience en CF, les facilitants sont ceux dont bénéficient déjà les sujets. Aucun distracteur n'est appliqué.
Cabay (1994)	4	0	Test de transmission de messages en utilisant des questions trouvées ou ouvertes portant sur des stimuli visuels et auditifs présentés en l'absence du facilitant
Calculator & Singer (1992)	5	3 + (j)	Application du PPVT-R pour vérifier si, en situation de test, les sujets auront de mauvais résultats en utilisant la CF.
Calculator & Hatch (1995)	1	0	Quelques tests d'aptitudes et de transmission de messages sont appliqués dans le cadre de la CF alors que les informations sont voilées au facilitant. Tous les tests, excepté un, n'exigeant qu'un choix parmi quatre images, sont négatifs. Le sujet obtient même de meilleurs résultats à un test de vocabulaire en répondant verbalement plutôt qu'au moyen de la CF.
Crews et al. (1995)	8	2 (b)	Test de transmission de messages impliquant la description ou l'identification d'objets familiers ainsi que la reproduction de mots et de nombres présentés de façon orale, visuelle ou tactile.

Eberlin, McConnachie, Ibel & Volpe (1993)	21	0	Pré et post tests, puis production de messages échelonnée sur huit semaines avec information voilée ou non.
Edelson, Rimland, Berger, & Billings (1998)	6	0	Expérience visant à vérifier si des sujets peuvent communiquer à l'aide de la CF en utilisant un appareil mécanique plutôt qu'un facilitant.
Heckler (1994)	1	1 + (h)	Étude de cas dans le cadre d'une cause judiciaire pour vérifier la provenance du message. L'expérimentation comprend trois procédures : a) une tâche d'identification d'objets, b) des questions ouvertes concernant des activités ou des expériences familières au sujet mais inconnues au facilitant et c) le facilitant interroge le facilité sur une histoire ou un vidéo connu du sujet mais ignoré du facilitant.
Hirshoren & Gregory (1995)	22	0 + (i)	Validation de messages à l'aide d'images: (a) informations ignorées du facilitant, dans le cadre de la CF; (b) mêmes informations fournies aux deux protagonistes sans que le facilitant sache qu'il s'agit de la même information; (c) Les deux participants ont des informations différentes. Les séquences de présentation des images sont soumises au hasard. Le diagnostic de la condition des sujets est confirmé de façon indépendante.
Howlin & Jones (1996)	1	0	Étude de cas dans le cadre d'une cause judiciaire. Le sujet peut lire sans toutefois relier le contenu à une signification. Par conséquent, ses écrits dans le cadre de la CF ne peuvent être reconnues pour siens.
Hudson, Melita, & Arnold (1993)	1	0	Évaluation judiciaire: tests en double aveugle, utilisation de distracteurs (différents stimuli pour les deux protagonistes) les participants portent des écouteurs.
Janzen-Wilde, Duchan, & Higginbotham (1995)	1	1+(m)	Étude de cas pour vérifier si l'initiation à la CF d'un sujet relativement habile au plan verbal peut affecter ses habiletés : sessions de discussions, échanges verbaux et CF à propos d'un livre d'images racontant une histoire. La valeur des communications est fonction de leur complexité et du nombre de mots qu'elles contiennent.
Klewe (1993)	13	0	Test en double aveugle, les stimuli consistent en photos, les deux participants sont soumis à un électro-encéphalogramme durant les tests.

Montee, Miltenberger, & Wittrock (1995)	7	0	Identification d'objets. Un écran empêche le facilitant de savoir si le stimulus qu'il reçoit est le même que celui du facilité.
Moore, Donovan, & Hudson (1993) (c)	5	0	Évaluation de type transmission de messages en deux phases: (a) on présente au facilité un objet qu'il peut toucher, regarder, décrire verbalement et dont on fait une description en l'absence du facilitant est absent (b) l'expérimentateur discute avec le facilité d'une situation familière dans les mêmes conditions. Au cours d'une session de CF, le facilitant doit obtenir du facilité des renseignements sur ces deux phases de l'expérience.
Moore, Donovan, Hudson, Dysktra, & Lawrence (1993)	8	0	Transmission de messages alors que le facilitant porte ou non des écouteurs et reçoit des stimuli voilés, partiellement voilés ou non voilés. De même type que Hudson et al. ci-haut.
Myles & Simpson (1994)	10	0	Étude de validation de la CF à l'aide de questions dont les réponses (oui ou non) sont connues des facilitants, des questions ayant un choix de trois réponses et de questions requérant l'utilisation d'un "Canon Communicator". L'étude se déroule sur une période de 15 semaines à raison de cinq jours semaine auprès de sujets âgés de 6 à 12 ans.
Oswald (1994)	7	3	Utilisation du PPVT-R pour vérifier l'influence du facilitant.
Prior & Cummins, 1992	1	0	Étude de cas dans le cadre d'une cause judiciaire pour identifier l'auteur réel du message.
Regal, Rooney, & Wandas (1994)	19	0	Transmission de messages portant sur l'identification d'objets ou requérant des réponses à choix multiples concernant des formes, des couleurs, des nombres ou des images présentés visuellement et oralement au facilité en l'absence du facilitant qui doit obtenir du facilité des renseignements sur ces stimuli au moyen de la CF.
Shane & Kearns (1994)	1	0	Identification d'objets, copie de mots ou de lettres, réponses à des questions portant sur une image ou sur une activité familière. Un écran et des écouteurs empêchent le facilitant de savoir si le stimulus qu'il reçoit est le même que celui du facilité.
Sheehan & Matuozzi (1996)	3	2 (f)	Test de transmission de messages. Présentation d'un vidéo en l'absence du facilitant. On demande au sujet de lui expliquer ce qu'il a vu.
Siegel (1995)	2	0	Des informations personnelles et des questions ouvertes sont fournies au facilité accompagné d'un facilitant. On reprend le même procédé en présence d'un facilitant qui les ignore.

Simon, Toll, & Whitehair (1994)	7	2 + (d)	Transmission de messages et application de distracteurs pour le facilitant. Les questions posées portent sur l'activité précédant du facilité, choisie au hasard à partir d'une banque de 20 possibles.
Simon, Whitehair, & Toll (1996)	1	0 + (g)	Tâche d'identification d'un objet. Le sujet doit d'abord nommer l'objet en utilisant la CF et le système PECS. Au cours des trois autres phases, on laisse le sujet choisir la méthode.
Simpson & Myles (1995)	18	0	Étude de validation de la CF auprès des facilitants entraînés pour cette étude à l'aide de questions dont les réponses (oui ou non) leur sont connues, des questions ayant un choix de trois réponses et des questions requérant l'utilisation d'un "Canon Communicator". Les sujets sont âgés de 3 à 21 ans et l'étude se déroule sur une période de 15 semaines à raison de cinq jours par semaine.
Smith, Haas & Belcher (1994)	10	0	Le sujet doit répondre à des questions concernant un stimulus donné. On utilise trois niveaux de support: sans aide, un soutien minimum, arrêter les mouvements non pertinents.
Szempruch & Jacobson (1993)	23	0	Transmission de messages impliquant la production de réponses à propos d'images présentées au facilité seulement
Vázquez (1994)	2	1 + (e)	Test de transmission de messages impliquant l'identification d'objets, la description de scènes de vidéo, etc. Le facilitant regarde ailleurs pendant la présentation des stimuli.
Weiss, Wagner & Bauman (1996)	1	1	Étude de cas du type transmission de messages. On pose des questions au sujet sur une histoire lue. Première phase : l'expérimentateur qui fait également office de facilitant utilise la CF pour vérifier si le sujet a bien compris. Deuxième phase : on pose les questions alors que le sujet est aidé par un autre facilitant qui ne connaît pas l'histoire.
Wheeler, Jacobson, Paglieri, & Schartz (1993)	12	0	Validation de messages à l'aide d'une présentation d'images: (a) informations voilées au facilitant et le facilité répond sans aide; (b) informations voilées au facilitant, le facilité répond par CF; (c) mêmes informations au facilité et au facilitant mais à l'insu de celui-ci; (d) Les deux participants reçoivent des informations différentes. Les séquences de présentation des images sont soumises au hasard. Le diagnostic de la condition des sujets est confirmé de façon indépendante.

- a. Le nombre de participants a démontré des capacités de communication lors de tests à l'aveugle. La plupart des études de communication ont utilisé des mesures répétées dans différentes conditions, utilisant d'autres facilitateurs à titre d'évaluateurs de leur performance. Les conditions de tests en double aveugle ont permis d'identifier l'influence du facilitant lorsque des stimuli différents étaient présentés simultanément.
- b. Le plus doué des deux participants a réussi à transmettre cinq messages correspondant à leur stimulus, un chiffre entre 0 et 9.
- c. Les sujets de l'autre étude de Moore et al. (1993) ont participé à des évaluations supplémentaires établies par des facilitateurs, lesquelles avaient pour but de contrôler l'accès aux informations mais sans le recours à quelque appareil.
- d. Deux participants ont produit un total de trois réponses exactes correspondant à un mot et à deux courtes phrases. Une reprise de ces tests avec les mêmes participants n'a pas permis de reproduire ces résultats (Simon, 1994).
- e. Un participant a produit quatre messages valides d'un mot chacun, alors que l'accès à l'information fournie au facilitant était contrôlée. Voir Green (1994) et Jacobson et al. (1994) pour certaines critiques procédurales.
- f. Un des sujets a transmis 49 messages sur 289 contenant des informations inconnues du facilitant. L'autre sujet a transmis 25 messages sur 292 dans les mêmes conditions.
- g. Aucune bonne réponse obtenue par la CF mais 100% de réponses exactes à l'aide du PECS.
- h. Trois réponses correctes sur 14 questions ouvertes mais aucune pour la tâche de nomenclature ou pour celles reliées à l'histoire ou au vidéo. (Les expérimentateurs soulèvent la possibilité que le sujet ait volontairement mal répondu).
- i. Seulement deux réponses sur 288 indiqueraient une communication, les autres ne sont pas concluantes ou traduisent l'influence du facilitant.
- j. Les trois sujets ont eu des résultats supérieurs dans le cadre de la CF. Cependant, le test ne consiste qu'à choisir parmi quatre images et ne demande pas d'écriture.
- k. Les auteurs notent que les fréquences de réponses des sujets sont moins élevées lors des séances sans CF.
- l. Après l'expérience, un seul sujet répondit à quelques questions en démontrant un apprentissage adéquat de la CF, mais ses résultats n'étaient pas meilleurs que ceux résultant d'autres moyens de communication.
- m. La validation des communications est basée sur l'apparition d'informations inconnues du facilitant, sur l'occurrence de certaines erreurs orthographiques caractéristiques du sujet, sur l'utilisation de mots que n'aurait pas utilisés le facilitant pour identifier certains objets, sur le fait que le sujet épelait les mots qu'il écrivait grâce à la CF et qu'il s'autocorrigeait. Les auteurs rapportent que le sujet, deux ans après l'étude, était capable de communiquer de façon indépendante sur ordinateur.